

PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ

MEMBRANE FLEXIBLE ET ÉTANCHE



Les **+** de PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ

- +** Collage facile et étanchéité rapide
- +** Pose des carrelages dans la même journée
- +** Désolidarisation des supports comportant des micro fissures (absorbe les tensions)



Étanchéité SE3 / SP3

CONDITIONNEMENT

Rouleau de 1 m de large x 15 m (15 m²).

ACCESSOIRES

Bande périphérique à coller pour angles et retombées

PRB BANDE D'ÉTANCHÉITÉ

SM 200 :

Rouleau de 20 cm de large et 15 m de longueur.
Carton de 4 rouleaux.



Bande d'étanchéité auto-adhésive pour pontage des lés
PRB BANDE DE PONTAGE BP 100 :
rouleau de 10 cm de large et 25 m de long.
Carton de 18 rouleaux.

CONSERVATION : 12 mois

DOMAINE D'EMPLOI

USAGE

- Sols intérieurs & extérieurs.
- Murs intérieurs des locaux humides.
- Travaux neufs et de rénovation.
- Parois EB + privatif, EB + collectif et EC.
- Douches multijets et d'hydromassages en Thalasso.
- Planchers intermédiaires intérieurs.
- Cuisines collectives P3 et P4S (P4S : nous consulter).
- Planchers de terrasses et balcons sur partie non-close de bâtiment : chantiers en France métropolitaine & Europe en régions à climat de plaine.
- Désolidarisation sur sol ciment ou ancien carrelage stable, comportant des micro-fissures.
- DTU, CPT, AT des supports.
- Règles professionnelles en vigueur.
- Cahier des charges de mise en œuvre (CDC).

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Revêtements céramiques ou similaires. Pour les formats, se reporter aux mortiers colles associés.

- En sol : carreaux de classe P3 minimum (UPEC) et d'épaisseur ≥ 8 mm en locaux P3 et ≥ 12 mm en cuisines collectives.

NB : Il conviendra de respecter les normes ou règlements en vigueur quand à la glissance des carreaux, zones à circulations pieds chaussés ou pieds nus.

En mural : le poids du revêtement est limité à 40 kg/m²

SUPPORTS ADMISSIBLES SOL INTÉRIEUR

Béton, dalles ou chape ciment adhérentes, plancher béton plein (flèche active ≤ à f1), enduit de sol P3 ou P4S, ancien carrelage adhérent dépoli(1), ancienne peinture**.

+ en Locaux E2 sans siphons : chape anhydrite* poncée-dépoussiérée ≤ à 0,5 % d'humidité, chape sèche, plancher bois* CTB./ CTB.X/ OSB, plancher parquet* traditionnel poncé (2).

MUR INTÉRIEUR

Locaux EB + Collectifs et EC : Béton, mortier ciment, cloison en carreaux terre cuite, béton cellulaire, ancien carrelage dépoli(1). En Locaux EB + Privatifs : plâtre*, carreaux de plâtre hydrofugés ou non*, plaques de plâtre cartonnées hydrofugés ou non, ancienne peinture résistante**.

SOL EXTÉRIEUR

Béton et mortier ciment (chape adhérente) à 350 kg/m³ et comportant une pente régulière de 1,5 cm/m.
Ancien carrelage adhérents dépoli (3).

* Avec le primaire **ACCROSOL PLUS** ou **ACCROSOL AG**.

** Moyennant préparation (lessivage, grattage, griffure, ponçage) et avec primaire **ACCROSOL PLUS** ou **ACCROSOL AG**

(1) Moyennant préparation (lessivage...)

(2) Amélioration du support avec le **PLANIFIBRE** en 3 mm.

(3) Rénovation avec le **PRB COL MONOFLEX HP**.

Limitation du format des carrelages selon support : se reporter aux guides de choix.

SUPPORTS INTERDITS

Ne pas appliquer sur :

- Plâtre en direct.
- Métaux & autre support (nous consulter).
- En bassins (utiliser **PRB CEL CERAMIC**).
- Toitures-terrasses selon le DTU 43.1 (nous consulter).
- Murs et sols instables.
- Dallages sur terre-plein (nous consulter).

MORTIERS COLLES ASSOCIÉS

Les mortiers colles PRB adaptés au collage de la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** et au collage des carrelages sur la membrane en place sont :

- **PRB•COL FLEX**
- **PRB•COL SPID HP**
- **PRB•COL MONOFLEX HP**
- **PRB•COL FLUID N**

CONDITIONS D'APPLICATION

- Entre 5° C et 35° C.
- Ne pas appliquer sur supports gelés ou en cours de gel ou de dégel, chauds, humides.
- Réserver un joint périphérique entre les carreaux et les parois verticales.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Emplois selon principes des règles SEL :

- SE 3 en balcons, loggias, coursives (fissuration admissible sans traitement ≤ 0,3 mm)
- SP 3 en sols intérieurs (fissuration admissible sans traitement ≤ 0,2 mm)
- Emplois selon degré d'exposition à l'eau des parois : Murs exposés à l'eau EB+ p, EB+ c, EC (DTU 52.2).

COMPOSITION

Membrane bitumineuse renforcée avec un tissu non tissé en polypropylène.

PRODUIT

- Épaisseur de la Membrane : 1 mm
- Classification d'inflammabilité : B2 selon DIN 4102
- Classe de réaction au feu : E EN 11926-2, EN 13501-1

MISE EN ŒUVRE

- Mise en circulation légère : 24 h selon tableau ci-contre.
- Mise en circulation normale : 48 h.
- Sollicitations à l'eau après jointolement : 48 h.

NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur d'essais en laboratoire déterminés selon les guides techniques en vigueur. Les conditions de mise en œuvre peuvent sensiblement les modifier.

3 étapes	Planning normal	Planning rapide
Collage Membrane Étanchéité	PRB•COL FLEX PRB•COL MONOFLEX HP PRB•COL FLUID N séchage 3 à 24 h	PRB•COL SPID HP séchage 2 h
Pose de carreaux	PRB•COL FLEX PRB•COL MONOFLEX HP PRB•COL FLUID N séchage 8 à 24 h	PRB•COL SPID HP séchage 3 à 5 h
Jointolement	Sol : PRB JOINT SOUPLE PRB JOINT HPR, PRB JOINT FR PRB JOINT EPOXY PRB•COLJOINT EPOXY Mur : Gamme PRB JOINT	PRB JOINT HPR, séchage 3 à 5 h

MISE EN ŒUVRE

La **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** est non circulaire en sol sans protection. Le carrelage assurant la protection est collé en continuité de l'ouvrage.

La circulation des autres corps d'états n'est pas admise avant la finition carrelée. En sol extérieur, la pose du carrelage doit intervenir dans les 72 h suivant l'étanchéité.

PRÉPARATION DU SUPPORT

Les murs et cloisons doivent être montés. Les supports seront adaptés à l'usage du local et devront avoir :

- Un état de surface résistant, propre, sain, cohésifs, dépourvus de traces d'huile de décoffrage, produit de cure, laitance et autres pulvérisations : ces éléments nuisant à l'adhérence sont à éliminer entièrement.
- Une humidité résiduelle de moins de 5 % (0,5 % pour une chape anhydrite).
- Une bonne planéité : tolérance de 5 mm sous la règle de 2 m et 1 mm sous la règle de 20 cm. Dans le cas de mauvais planéité, on peut effectuer un ragréage • lissage avec le mortier colle PRB la veille (3 h au préalable avec le **COL SPID HP**).

PENTES :

En sol, respecter une pente régulière et suffisante pour permettre un bon écoulement de l'eau :

- 1 cm / m minimum en intérieur, 1,5 cm/m minimum en extérieur ou une pente supérieure suivant les exigences (DPM) en locaux professionnels et en plages des piscines.

La pente minimale en caniveaux est de 2 cm / m.

- Pour réaliser la forme de pente par chape adhérente à séchage rapide, utiliser le mortier **PRB CHAPECEM N / HPR** cf. Fiche Technique.

SCELLEMENTS – PROFILAGES :

Pour le scellement rapide d'éléments, le profilage de plots et bordures de piscines, utiliser le **PRB TP RÉPAR** ou **PRB SCEL CALAGE**.

SIPHONS :

- Le raccordement aux évacuations est réalisé avec une platine débordante de 12 cm en périphérie.
- La pose de siphon sans platine n'est pas admise.
- Pour faciliter les opérations d'entretien, la distance minimale entre les émergences ou évacuations est \geq à 25 cm des murs et des cloisons.

RÉNOVATIONS :

- En intérieur, la validation et la préparation du support seront conformes aux CPT 3528 v3 (murs) et 3529 v4 (sols).
- En sol extérieur sur ancien carrelage ingélique et parfaitement adhérent, lessiver et poncer : nous consulter.

APPLICATION

Se reporter au Cahier des charges de pose en vigueur (CDC) avec schémas PRB. Également, se reporter aux schémas de détails de l'architecte.

Nota : suivant les supports en sol et mur, un primaire est parfois indispensable, dans ce cas appliquer celui-ci à raison de 150 à 300 g/m² et laisser sécher 2 à 4 h (transparence) avant d'étaler le mortier colle.

EN SOL

Pose de la Membrane

Découper avec des ciseaux ou un cutter la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** à la longueur et en nombre nécessaire pour votre surface.

- Etaler le mortier colle sur le support à l'aide d'un peigne de denture triangulaire V6 (ou U4 – U6 fortement incliné) de manière à respecter une consommation en mortier colle de 2 à 2,5 kg/m².
- Appliquer le premier lé sur la colle fraîche en le positionnant parfaitement au départ de manière à suivre l'axe de déroulement prévu.
- Tendre la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** du centre vers l'extérieur puis maroufler soigneusement avec une batte ou taloche inclinées pour éliminer tout l'air emprisonné.
- Les autres lés sont juxtaposés bord à bord.
- Pontage des lés : enlever les bandes de papier siliconé et assurer l'étanchéité à chaque jonction lé/lé et lé/SM 200 avec la Bande adhésive **PRB BANDE DE PONTAGE BP 100**.

***Nota :** Ne pas circuler sur la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** pendant le durcissement du mortier colle.

Angles & Retombées

Effectuer le traitement des angles sols/murs et des retombées avec la **PRB BANDE D'ÉTANCHÉITÉ SM200** à coller au mortier colle.

Relevé en mural \geq à 10 cm

Les relevés sont obligatoires sur 10 cm par rapport au niveau fini.

- En balcons et terrasses, pour éviter la pénétration des eaux de ruissellement en tête des relevés, réaliser au préalable une engravure.

Canalisation traversante

Pour limiter le risque d'infiltration en pied des tuyaux ou canalisation traversante, des dés ou socles en béton sont à réaliser pour permettre de relever l'étanchéité sur 10 cm, comme en périphérie, cf. schémas du CDC.

Siphons, caniveaux

Pour leurs scellements, utiliser le **PRB TP RÉPAR** ou **PRB CHAPECEM N / HPR**.

Chaque modèle de siphon ou de caniveau doit comporter une platine large de 12 cm environ, soudée ou indépendante permettant la reprise d'étanchéité, ex. Limatec. La **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** vient en recouvrement par collage sur la platine (inox ou pvc) avec le mastic colle **PRB MASS MS**.

Seuils

Pour un local annexe non protégé et interdire l'écoulement de l'eau, effectuer un relevé du niveau en passage de seuil, cf. schémas du CDC.

Prolongement de l'étanchéité dans le local annexe, sur 1 m de profondeur, en retour de l'ouverture sur 50 cm de part et d'autre, avec relevés en mural.

Balcons, coursives, escaliers

Se reporter au Cahier des charges de pose.

EN MUR

La **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** est parfaitement adaptée en douches et en locaux très humides dont les douches à jets HP en thalassothérapie.

Tuyaux et ancrages sanitaires

- Pour les sorties de tuyaux et points d'ancrages, un renfort d'étanchéité est nécessaire : coller au mortier colle une **PRB PLATINE SPEC** (ou Platine de 15 cm au carré découpée dans la Membrane d'Étanchéité PRB).

Pose de la Membrane

- Appliquer une **PRB BANDE D'ÉTANCHÉITÉ** dans les angles.
- Découper avec des ciseaux ou un cutter la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** à la hauteur totale à étancher (+ 10 cm au dessus des pommes de douches ou toute la hauteur suivant exigences).
- Etaler le mortier colle sur le support à l'aide d'un peigne de denture triangulaire V6 (ou U4 – U6 fortement incliné) de manière à respecter une consommation en mortier colle de 2 à 2,5 kg/m².
- Positionner la **PRB MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ** au point le plus haut en évitant la formation de plis.
- Tendre la membrane du centre vers l'extérieur puis maroufler soigneusement avec une batte ou taloche inclinées pour éliminer tout l'air emprisonné.
- Les autres lés sont juxtaposés bord à bord.
- Dans l'angle, réaliser un cordon de mastic élastomère.
- Pontage des lés : enlever les bandes de papier siliconé et assurer l'étanchéité avec la Bande adhésive **PRB BANDE DE PONTAGE BP 100**.
- À l'endroit des sorties ou points d'ancrages, après encollage de la platine en place, inciser soigneusement la Membrane et terminer la pose du lé.

POSE DES CARRELAGES

Après achèvement de l'étanchéité, respecter un délai de séchage de 3 à 24 h, suivant le mortier colle PRB choisi (tableau page précédente) et les conditions ambiantes.

- Etaler le mortier colle sur la surface et régler l'épaisseur avec le peigne adapté au format.
- Presser les carreaux sur la colle fraîche.
- Pratiquer le double encollage pour les grands formats, pour tous les carrelages à faible porosité et systématiquement en sol extérieur (pose à bain plein).
- Respecter le joint périphérique (sols, murs, sous plafond - cf. DTU, CPT) et ménager des joints adaptés : exemple,
 - \geq 3 mm en sol (5 mm mini en cuisines collectives)
 - \geq 2 mm en mural (5 mm en salles à jets HP)

JOINTEMENT - FINITION

Réalisation la finition des joints du carrelage avec la Gamme **PRB JOINT**. En choix décoratif et technique, les mortiers joints recommandés sont :

Travaux	Privatif & collectifs (*)
Murs Intérieurs	Gamme complète PRB JOINT
Sols Intérieurs et extérieurs	PRB JOINT SOUPLE PRB JOINT HPR / PRB JOINT FR PRB COLLE ET JOINT EPOXY PRB JOINT EPOXY

(*) En local à fortes sollicitations en collectifs, il est conseillé l'emploi de mortiers joints à hautes résistances : PRB JOINT FR, PRB COLLE ET JOINT EPOXY ou PRB JOINT EPOXY.

Sanitaires - ancrages

Les sanitaires (lavabos, bidets, wc) sont fixés au mur.

Dans le cas d'éléments avec fixation au sol, un socle béton doit être réalisé au préalable. Tout percement de l'étanchéité doit être réparé ou traité au moyen d'un dispositif étanche : mastic élastomère ou cartouche chimique.

Pose scellée en sols intérieurs

En sol intérieurs dont les cuisines collectives P4S, il est possible d'effectuer une pose scellée des carrelages selon le NF DTU 52.1.

- La pose est systématiquement désolidarisée de la Membrane par un voile non-tissé de 150 g/m² recouvert d'un film polyéthylène de 150 microns d'épaisseur (DTU 52.1).

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se reporter à la fiche de données de sécurité avant emploi.
- Cuisines collectives, locaux techniques et piscines municipales : nous consulter.